

Le projet de réductions financières contredit la politique agricole

Dans le domaine de la vulgarisation agricole, la Confédération finance les prestations suprarégionales et celles des centrales de vulgarisation d'AGRIDEA. Le Conseil fédéral propose de réduire son financement actuel d'un tiers d'ici à 2014. Concrètement, cette réduction équivaut à 1.7 mio de francs en 2011, 2.4 mios en 2012 et 3.1 mios en 2013. Le Conseil fédéral a annoncé cette proposition le 25 février dernier. Elle s'inscrit dans le cadre du réexamen des tâches de la Confédération.

Les réductions proposées auraient des conséquences considérables car :

Les prestations d'AGRIDEA pour le secteur agricole sont indispensables

Les centrales de vulgarisation d'AGRIDEA offrent des prestations aux services cantonaux de vulgarisation et à toutes les personnes actives dans le développement de l'agriculture et de l'espace rural; tous les cantons et plus de 40 organisations agricoles et rurales sont membres d'AGRIDEA. AGRIDEA fournit des méthodes de travail, organise des formations et élabore des publications et des logiciels. Avec la révision de la péréquation financière et la nouvelle répartition des tâches, la Confédération assure la très grande partie du financement de ces prestations.

Les familles paysannes suivent les actualités techniques grâce à AGRIDEA

Pour soutenir les familles paysannes, AGRIDEA offre plus de 400 publications en français, allemand et une partie en italien. Un tiers est actualisé tous les ans. La plus grande part des informations pratiques est régulièrement actualisée et diffusée via Internet.

AGRIDEA améliore la qualité de vie dans l'espace rural

AGRIDEA soutient les personnes qui s'engagent pour la qualité de vie dans l'espace rural. AGRIDEA s'engage activement dans des projets concrets qui augmentent la valeur ajoutée dans les régions rurales (par exemple pour les AOC, la diversification des activités et la démarcation des produits). AGRIDEA anime des réseaux d'experts et facilite les échanges entre les professionnels du conseil agricole en milieu rural. AGRIDEA anime 70 plateformes d'échanges de connaissances et participe activement dans 150 groupes de travail spécialisés.

AGRIDEA : entre la science et la pratique

AGRIDEA offre une large palette de formations aux conseillers agricoles des cantons et des organisations agricoles et rurales (environ 220 cours annuels et 7'000 journées participants). Par cette activité, AGRIDEA fournit des informations de première main et relaie les besoins de la pratique aux autres institutions en lien avec l'agriculture.

Président: M. Pascal Corminbœuf - Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Ruelle Notre-Dame 2 - CH-1700 Fribourg

Lausanne: avenue des Jordils 1 - case postale 128 - CH-1000 Lausanne 6 - T 021 619 44 00 - F 021 617 02 61
Certificat: eduQua

Lindau: Eschikon 28 - CH-8315 Lindau - T 052 354 97 00 - F 052 354 97 97
SQS-Zertifikate: ISO 9001:2000 - eduQua

AGRIDEA encourage l'innovation

AGRIDEA participe activement à la réussite des entreprises agricoles et au développement de différents produits de niche : communautés d'exploitation, coopératives de commercialisation, tables d'hôtes, agrotourisme, accueil de personnes handicapées à la ferme ou développement des énergies renouvelables par exemple.

AGRIDEA facilite la mise en place d'indicateurs d'efficacité

Dans la mise en réseau avec les organisations chargées de la collecte et de l'évaluation de données pratiques, AGRIDEA fournit des instruments clés pour l'économie agraire et des indicateurs d'efficacité écologiques.

AGRIDEA contribue au succès de l'intégration des demandes de la société envers l'agriculture

AGRIDEA met ses compétences au service de la protection de l'environnement, des ressources et de la biodiversité. AGRIDEA a largement contribué au développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des animaux, aux diminutions des coûts de production et au développement de solutions qui permettent de réduire les frais de personnel.

AGRIDEA associe qualité et efficacité

Depuis 1994, la part du financement d'AGRIDEA octroyé par la Confédération a diminué chaque année. Dans ce contexte de restrictions, AGRIDEA a su élargir son champ d'activité et développer ses réseaux de coopération en améliorant son taux d'efficacité. Mais là, l'ampleur des restrictions envisagées par le Conseil fédéral porte gravement atteinte au volume et à la qualité de ses prestations.

Par conséquent :

En ce qui concerne la restriction des subventions pour AGRIDEA, le projet de restrictions financières du Conseil fédéral va clairement à l'encontre des attentes de la société et des défis que l'agriculture devra relever !